

## **Plan PME**

Pour les modalités exactes des garanties, veuillez vous référer aux Conditions Générales Plan PME

Qu'est-ce qu'un Plan PME?	Le Plan PME <b>regroupe les contrats Non-Vie</b> d'un indépendant ou d'une PME dans un package.	
	- Les contrats sont réunis auprès d'un seul courtier.	
	<ul> <li>Le client a-t-il plusieurs numéros de client? Consultez Baloise.</li> <li>Possibilité gratuite d'établir aussi un Plan Budget pour payer les primes par domiciliation mensuelle.</li> <li>Le titulaire du Plan PME reçoit une participation bénéficiaire si son package répond à certaines conditions.</li> </ul>	
Quelles branches d'assurance	Branche Incendie	
peuventelles faire partie du	• Incendie Commerces et Professions libérales	
Plan PME?	Incendie Risques Spéciaux	
	<ul> <li>Incendie Engineering: Bris de machines, Électronique, TRC</li> </ul>	
	<ul> <li>Branche Responsabilité Civile</li> <li>RC Entreprises</li> <li>Responsabilité professionnelle</li> <li>Responsabilité objective</li> </ul>	
	<ul> <li>Branche Véhicules automoteurs</li> <li>RC Véhicules automoteurs (sauf deux-roues et apparentés)</li> <li>Omnium Véhicules automoteurs</li> <li>Bris de machines (compte comme branche Incendie et pour la participation bénéficiaire)</li> </ul>	
	Branche Accidents	
	<ul><li>Accidents individuels</li><li>Accidents du travail</li></ul>	
Quels sont les contrats ne pouvant PAS faire partie d'un Plan PME?	<ul> <li>Les contrats suspendus ou avec suspension de couverture</li> <li>Les contrats annulés</li> </ul>	
	Les contrats court terme	
	Les contrats Vie	
	<ul> <li>Les contrats avec coassurance</li> <li>Les contrats avec un risque à l'étranger</li> </ul>	
	RC Décennale	
	Cyber Safe Entreprises	
	Assurance Drone	



Participation bénéficiaire: conditions d'octroi	conditions suivantes: • Il a des polices actives dans <b>3 branch</b>	année de calcul. Et aussi au moment de e. lices s'élève au minimum à <b>500 EUR</b> . mes relatives à l'année de calcul. (P) est de <b>30</b> % au maximum. tion bénéficiaire inférieure à <b>50 EUR ou</b>	
Participation bénéficiaire: Véhicules automoteurs	<ul> <li>Votre client a-t-il un contrat Véhicules automoteurs? Ce contrat compte pour déterminer le nombre de branches différentes. Il compte aussi dans le calcul de la prime acquise.</li> <li>Baloise ne le prend pas d'office en compte dans le calcul de la participation bénéficiaire. Si vous voulez qu'il soit pris en compte, vous devez l'indiquer dans l'application web.</li> </ul>		
Comment Baloise calcule-t-elle la participation bénéficiaire?	<ul> <li>Dès que le contrat est repris dans le Plan PME, les primes, sinistres et réserves entrent en ligne de compte du calcul. Donc pas ce qui a été comptabilisé avant cette date.</li> <li>L'année de calcul est la période du 01/01 au 31/12 de chaque année pour laquelle une participation bénéficiaire est calculée.</li> <li>La règle de base est simple: en janvier de l'année x, les sinistres et les primes acquises sont évaluées pour l'année x-1.</li> <li>primes: au prorata (p.ex. nouvelle police 01/07, prime annuelle compte pour 50 %!)</li> <li>charge des sinistres: la somme de tous les paiements et des réserves en cours au 31/12 de l'année de calcul. Pour les sinistres survenus avant l'année de calcul, sont prises en compte uniquement l'augmentation ou la diminution de la charge des sinistres par rapport à la charge des sinistres au début de l'année de calcul. La charge des sinistres est toujours limitée à 10.000 EUR par dossier et chaque dossier n'est pris en compte que pendant 3 ans au maximum.</li> <li>Attention! Certaines assurances ou garanties optionnelles ne sont pas prises en compte: Protection juridique, Assistance étendue véhicules, Assistance étendue véhicules et personnes, Safe Home et Catastrophes naturelles conditions Bureau de Tarification.</li> </ul>		
Participation bénéficiaire: système par paliers	Statistique  S/P = 0 %  S/P ≤ 10 %  S/P ≤ 20 %  S/P ≤ 30 %	Pourcentage de participation 15,0 % 10,0 % 7,5 % 5,0 %	
Participation béneficiaire: exemple	<ul> <li>La première évaluation: début année x</li> <li>En janvier x, nous analysons le client Victor SA pour l'année x-1.</li> <li>En x-1, Victor SA a payé 6.000 EUR de primes qui comptent pour déterminer la participation bénéficiaire.</li> <li>Aucun sinistre n'a été enregistré en x-1.</li> </ul>	→ Victor SA recevra 900 EUR de participation bénéficiaire au cours du second trimestre de l'année x (soit 15 % de 6.000 EUR)	

## **Fiche produit**



- Fred B. reçoit 900 EUR de Baloise.

Participation bénéficiaire: exemple avec augmentation de la réserve	<ul> <li>La première évaluation: début année x</li> <li>En janvier x, Baloise analyse le client Jean sprl pour l'année x-1.</li> <li>En x-1, Jean sprl a payé 7.000 EUR de primes nettes prises en compte pour déterminer la participation bénéficiaire.</li> <li>Baloise a réservé une somme de 3.000 EUR dans un sinistre Incendie.</li> <li>Le S/P est &gt; 30 % =&gt; aucune.</li> </ul>	année x+1  • Au cours de x, la réserve du dossier Incendie a été augmentée de
Participation bénéficiaire: exemple avec diminution de la réserve	<ul> <li>La première évaluation: début année x</li> <li>En janvier x, nous analysons le client Fred Boucher pour l'année x-1.</li> <li>En x-1, Fred B. a payé 6.000 EUR de primes nettes prises en compte pour déterminer la participation bénéficiaire.</li> <li>Baloise a réservé 5.000 EUR dans un sinistre Incendie, dont 2.000 EUR ont été payés.</li> <li>Le S/P est &gt; 30 % =&gt; aucune participation bénéficiaire n'est octroyée.</li> </ul>	année x+1 • Au cours de l'année x, la réserve en Incendie diminue de 2.000 EUR.